

SÉCURITÉ

# Journées de la sécurité routière au travail

25 MAI 2023



**Du 22 au 26 mai 2023 se déroulent les journées de la sécurité routière au travail. Elles ont pour objectif d'informer et sensibiliser les entreprises sur la prévention des risques routiers.**

Le risque routier professionnel est ainsi identifié comme un des risques prioritaires du quatrième Plan santé au travail 2021-2025 et comme une priorité de la politique de la sécurité routière.

# L'essentiel du risque routier professionnel

Chiffres 2021



## Les chiffres-clés

En 2021, le risque routier professionnel, c'est un accident de la route lié au travail toutes les 10 minutes.

**56 390** personnes sont victimes d'un accident\* de la route lié au travail

**12 610** victimes d'un accident du travail, **en mission** (lorsque le salarié est sous l'autorité de l'employeur)

**43 780** victimes d'un **accident de trajet** (entre le domicile ou le lieu de déjeuner et le travail)

Source : CNAM/MSA



**454** personnes tuées



\* Dans l'ensemble du document, ne sont dénombrés que les accidents ayant occasionné au moins 4 jours d'arrêt de travail.  
Sources : Les indicateurs présentés sont construits à partir des données de la Caisse nationale de l'assurance maladie - risques professionnels (CNAM), de la Mutualité sociale agricole (MSA) et du Bulletin d'Analyse des Accidents de la Circulation - Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR).

[En savoir plus et participer](#)